



Pour que les cadres supérieurs maîtrisent leur destin, il faut qu'ils le prennent en main.

SPECIAL ELECTIONS : CAP 2 AFIPA

Tout d'abord, le SCSFiP est persuadé qu'avec ces élections professionnelles, le moment est venu de consolider une grande force syndicale autonome dédiée à la défense des carrières des cadres supérieurs d'IP à AGFiP au profit du fonctionnement de la DGFiP.

Les AFIPA sont la colonne vertébrale de la DGFiP. Ils l'étaient plus encore dans les 2 anciennes directions avant que la création du corps des AFIP/AGFiP ne dégrade leur positionnement.

Leur investissement et leur loyauté sont à la hauteur de l'excellence reconnue de la DGFiP.

- est ce que les directions locales ou nationales fonctionnerait aussi bien sans leur investissement au quotidien? qui assure la GRH, le dialogue social, le pilotage de postes comptables, les relations extérieures?

- est ce que le fonctionnement de l'administration centrale et les réformes qu'elles porte, qu'elles soient législatives, réglementaires, informatiques ou fonctionnelles, seraient assurées avec autant d'efficacité sans les AFIPA?

La réponse est NON, et l'ensemble de la DGFiP le sait!

Le SCSFiP ne méconnaît pas les contraintes budgétaires qui pèsent sur notre pays et les AFIPA prennent leur part de l'effort collectif au regard des suppressions d'emplois actées au cours des dernières années.

Mais le SCSFiP n'accepte pas la dévalorisation insidieuse de ce grade qui a toujours été d'une loyauté indéfectible envers la DGFiP.

Quels constats fait le SCSFiP:

- Le niveau de promotion au grade d'AFIP, débouché naturel des AFIPA, se réduit fortement;

- l'accès aux postes comptables C1 est sclérosé à cause des quotas exorbitants offerts aux IDIV, comme l'a démontré le 1^{er} mouvement de 2015 (il faudra attendre de nombreuses années avant d'obtenir un poste indicé: un AFIPA du TA 2008 devra attendre 2022 au mieux pour espérer accéder à un poste HE A);

- l'accès aux indices administratifs se réduira d'un tiers puisque ce sont 30 indices HEA qui seront offerts à la promotion de fin de carrière, autrement dit 6 mois avant de partir à la retraite

- La suspicion diffuse et culpabilisante sur les rémunérations des AFIPA véhiculée par certains représentants de l'administration centrale est inacceptable.

Est-ce ainsi que la DGFiP entend remercier ces cadres supérieurs qui n'ont jamais démérité et ont réussi la fusion ?

Le SCSFiP se bat sans relâche, **seul**, depuis 3 ans face aux décisions inacceptables qui affectent la vie des collègues AFIPA:

- Nous sommes les **seuls** à demander l'application absolue de la hiérarchie des grades dans les accès aux postes comptables et les attributions de fonctions en direction;

- Nous sommes les **seuls** à avoir défendu les intérêts des AFIPA dans les groupes de travail sur l'accès aux postes comptables. C'est grâce à notre pugnacité que les quotas d'accès aux postes comptables ne sont pas définitifs;

- Nous avons prouvé que la référence à la «photo 2008», avancée par l'administration centrale dans les discussions sur les accès aux postes comptables est injuste et fallacieuse;

- Nous avons démontré à la Direction Générale que le blocage des promotions à AFIP doit être suspendu pour que le stock de collègues ne soient pas lésés par rapport aux générations passées.

Tous ces chantiers ne sont pas clos et les négociations vont reprendre après les élections professionnelles.

1) Le SCSFIP entend défendre, sans relâche, lors des prochaines négociations, les positions suivantes :

- Une augmentation des promotions à AFIP pour les collègues du «stock» à qui des engagements ont été donnés avec l'instauration d'une seconde possibilité de se présenter à la sélection.

- La priorité absolue à la hiérarchie des grades: un AFIPA ne peut être en concurrence avec les IDIV: la sélection exigeante et les sujétions qui leurs sont demandées le justifie;

- un quota juste d'accès aux postes comptables C1 (à défaut de priorité),

- la priorité absolue de l'accès des AFIPA aux postes HEB;

2) Le SCSFIP entend également ouvrir 2 chantiers avec la direction générale :

1/ Le chantier indemnitaire :

Nous demandons que l'échelon terminal de la grille des AFIPA culmine à 1040 et non à 985 comme actuellement.

cette proposition est réaliste: La grille des attachés d'administration centrale a été revalorisée en septembre 2013 pour culminer à l'indice 1015 avec un échelon spécial HEA alors que leur grille initiale culminait à 966

(équivalent IP DGFIP) (décret 2013-877 du 30 septembre 2013 et art 3-1 du décret 2008-836 du 22 août 2008 modifié le 01/02/2014);

Par ailleurs, les directeurs douaniers (Décret n° 2009-777 du 23 juin 2009) ont une grille culminant à 1015 depuis 2009.

AFIPA est donc le dernier grade parmi ses équivalents du ministère des finances à ne pas avoir une grille culminant au-dessus de 985.

2/ le chantier de la doctrine d'emploi des AFIPA:

Les responsables de RH et SPiB dans les réunions interrégionales n'ont pas évoqué la doctrine d'emploi autrement que pour indiquer que dans les directions de 3^{ème} et 4^{ème} catégorie, un emploi d'AFIP serait implanté sans que cela ne remette en cause le positionnement des AFIPA.

Le SCSFIP demande que soit clarifiée la doctrine d'emplois des AFIPA ainsi que celle attachée aux emplois HEA administratifs sans quoi le risque se profile de voir l'ensemble de ces emplois offerts en fin de carrière aux autres grades pour fluidifier l'engorgement.

Les AFIPA souhaitent la réussite de la DGFIP, ils souhaitent des responsabilités et des parcours riches au service de l'administration.

Ces propositions du SCSFIP sont des réponses concrètes au malaise des AFIPA lesquels ne pourront pas dérouler, en l'état actuel des choses, les mêmes carrières que leurs aînés.

Rejoignez-nous le 4 décembre 2014 pour que la voix des AFIPA soit entendue !

Nos candidats AFIPA pour la CAP 2:

- | | |
|---------------------------------|------------------------------|
| 1- Christophe DELAGE (DDFIP 73) | 4- Ollivier CORNEC (DISI PN) |
| 2- Sandrine LAPLACE (DDFIP 62) | 5- Michel DARTOUT (DDFIP 77) |
| 3- Bénédicte GUILLOT (DISI PC) | 6- Maxime COUTEAU (DRFIP 51) |

[Vous pouvez retrouver sur notre site www.scsfip.net la présentation détaillée de tous nos candidats AFIPA](http://www.scsfip.net)